

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1848.

Rapports faits, au nom de la Commission des Naturalisations, par M. d'OMALIUS.

(Voir les N° 210, session 1845-1846, 108, 209 et 229, session de 1848 de la Chambre des Représentants.)

I.

Demande du sieur FÉLIX POMIÉS, capitaine au 9^e régiment de ligne.

MESSIEURS,

Le sieur Pomiés (Félix), est né à Bayeux, département du Calvados, le 25 janvier 1796. Après avoir fait ses études au collège de cette ville, il a été employé quelque temps à la sous-préfecture, et en 1813 il s'est enrôlé dans l'armée française qu'il a quittée lors du licenciement de l'armée de la Loire.

Il a ensuite été attaché à divers établissements de commerce tant à Paris qu'à Bruxelles, où il est arrivé en 1827, et où il a pris une part active à la révolution de 1830. Il a été, en 1831, nommé capitaine dans un corps franc de tirailleurs; l'année suivante il est passé, avec le même grade, dans l'armée régulière où il a servi activement jusqu'en 1848, année pendant laquelle il a été mis en non-activité.

Tous les renseignements déposent en faveur de la bonne conduite, du zèle et de l'activité du capitaine Pomiés, et la Chambre des Représentants a pris en considération sa demande en naturalisation, à la majorité de 40 voix contre 12.

II.

Demande du sieur FRANÇOIS NICOLAS ÉTIENNE, employé à Bruges.

MESSIEURS,

Le sieur Étienne (François Nicolas), est né à Fléron, province de Liège, le 4 mai 1816; il a été incorporé, en 1835, comme milicien dans le 1^{er} régiment de cuirassiers, d'où il a déserté en 1840, pour prendre du service militaire en Algérie. Étant revenu en 1843, il a été réincorporé dans son régiment, après avoir subi la peine à laquelle il avait été condamné, et il a été congédié en 1846, pour expiration de service. Depuis lors il a été employé comme commis dans

(2)

les bureaux du commandant provincial de la Flandre Occidentale, et il est actuellement au service de la Société du chemin de fer de cette province.

Tous les renseignements produits déposent en faveur de la bonne conduite du sieur Étienne, et la Chambre des Représentants a accueilli sa demande, tendante à récupérer la qualité de Belge, à la majorité de 37 suffrages contre 24.

III.

Demande du sieur CHARLES-THÉODORE LEICHSSSENRING, musicien gagiste au 7^e régiment de ligne.

MESSIEURS,

Le sieur Leichssenring, né à Leipsick, en Saxe, le 7 janvier 1816, a servi, pendant un terme de 3 ans, comme trompette, dans le 2^e régiment de chasseurs à cheval belge et sert maintenant, comme musicien gagiste, dans le 7^e régiment d'infanterie de ligne.

Tous les renseignements déposent en faveur de la bonne conduite du pétitionnaire, et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 44 suffrages contre 35.

IV.

Demande du sieur PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH LAIGLE, maréchal-ferrant au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

MESSIEURS,

Le sieur Laigle (Pierre-François-Joseph), est né à Fleurbaix, département du Pas-de-Calais. Après avoir exercé le métier de maréchal-ferrant en France, il est venu en Belgique le 4 mai 1830, où il a continué sa profession chez des particuliers jusqu'en 1832, époque où il s'est engagé, également comme maréchal ferrant, dans le 1^{er} régiment de Chasseurs à cheval. Il a épousé, en 1836, une femme Belge. Il a ensuite contracté de nouveaux engagements successifs et il servait encore au commencement de la présente année.

Tous les renseignements recueillis et les certificats produits constatent que le pétitionnaire a été constamment d'une bonne conduite, et la Chambre des Représentants a pris en considération sa demande en naturalisation, à la majorité de 42 suffrages contre 37.

D'OMALIUS, Rapporteur.